Les journées de l'AUDITION
jusqu'au 20 octobre
Venez découvrir l'appareil le plus discret du marché
Voir page l'Arbresle
ACOUSTI'CONFORT
8, rue P.-Brossolette (arc. rue du Marché)
L'ARBRESLE • 04 74 72 58 19

LE PAYS
D'ENTRE LOIRE ET RHONE

RENAULT KANGOO
1.5 DCi, 85 ch, Dynamique, clim., 07/2008, 27.070 km, ABS, 2 portes latérales, radio CD, VE arr., peint. métal gris sidéral
12.500 €
N°1 DISCOUNT AUTO
GARANTIE REPRISE FINANCEMENT
A titre d'exemple : votre RENAULT KANGOO pour 256,31 €/mois sur 60 mois.
N°1 DISCOUNT AUTO
28, rue de la République - TARARE
www.tararediscountauto.com
04 74 100 900

Le numéro : 1.40 € www.lepaysroannais.fr 7 HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION N° 3338 Tél. 04 74 63 02 68 Vendredi 25 septembre 2009

édit rial

Le lait sur le feu

La grève du lait qui a paralysé le centre-ville de certaines sous-préfectures comme Roanne (Loire) ou perturbé quelques manifestations la semaine dernière comme l'inauguration de l'extension des thermes de Montrond-les-Bains (Loire) commence à « payer », mais les producteurs semblaient vouloir continuer leurs épandages, barrages filtrants devant les laiteries ou distributions gratuites, comme celle qui a eu lieu le mardi 22 septembre, place de la République à Paris. Le dossier avance cependant et « Le Figaro », daté 23 septembre, faisait état de cette progression dans une interview de Mariann Fischer Boel, la commissaire sortante à l'Agriculture et au Développement rural qui ne croit pas que son successeur changera de ligne. Lundi, les banques se sont engagées à accorder des prêts à remboursement différé de 250 millions d'euros. Le samedi précédent, le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, a assuré que les contrats producteurs-industriels, qu'il propose pour remplacer les quotas, seraient passés « sous le contrôle des autorités publiques » afin de protéger les éleveurs. La colère se focalise néanmoins encore sur Bruxelles. « Tant qu'il n'y aura rien d'acté officiellement par la Commission, nous maintiendrons la pression », a indiqué Nicolas Coudray, pour l'Organisation des producteurs de lait. La France, qui plaide avec dix-huit autres Etats-membres pour une « nouvelle régulation », avait appelé, lundi, à la tenue d'un conseil extraordinaire des ministres de l'Agriculture. La grève du lait n'est pas spécifique à la France. Elle touche plusieurs pays européens.

Les éleveurs réclament un soutien des cours, par exemple en réduisant les quotas, pourtant censés disparaître d'ici à six ans. Commissaire européenne à l'Agriculture, la Danoise Mariann Fischer Boel met en garde : « Le système des quotas n'est pas l'ami que l'on prétend. » La crise économique et financière n'avait, en effet, pas abouti à calmer les ardeurs régulatrices de la Commission européenne qui entend bien détricoter une politique agricole commune qui absorbe plus de 40 % des dépenses communautaires. Les temps changent. Il y a à peine un an, en novembre 2008, le ministre Michel Barnier se réjouissait d'un accord trouvé au niveau européen « à la quasi unanimité » pour déréguler progressivement le marché du lait jusqu'en 2015, les quotas de production étant relevés de 1 % pendant cinq ans, avant de disparaître complètement. Selon cet accord, le lait aurait fluctué ensuite « librement » au gré du marché de l'offre et de la demande. Puis, autre élément susceptible de déclencher par la suite un conflit qui a surgi, Bercy a interdit la fixation professionnelle des prix du lait. Ce qui signifie que, dorénavant, il était interdit aux producteurs et aux industriels du secteur de s'entendre sur le prix d'une denrée, acceptable pour les deux parties. Le tout intervenait dans le contexte de la loi de modernisation de l'économie (LME) où l'on allait s'attaquer aux marges indues et contribuer ainsi à la baisse des prix.

A ce moment-là, nous étions fin août 2008, les 90 000 producteurs de lait ne se sont aperçus de rien. Le cours mondial était très élevé (nous étions juste avant la crise économique et financière), culminant au plus haut jusqu'à 37 centimes d'euros le litre, contre une moyenne de 27 en 2009. Et cet état de fait fut d'autant plus indolore que la Commission européenne s'était mise à verser aux producteurs de lait, directement, une aide de 3 centimes par litre. Auparavant, ce bonus était octroyé aux industriels de l'industrie laitière en compensation des obligations de collecte et comme soutien aux activités de transformations des excédents en poudre de lait et de beurre. Ces derniers sont structurellement déficitaires compte tenu des bas cours mondiaux commandés par la Nouvelle-Zélande, le principal exportateur, où le prix du lait est souvent inférieur à 200 € pour 1 000 litres. Les agriculteurs touchent aussi en moyenne 20 € de plus par 1 000 litres pour la teneur en matière grasse et protéique ; ils sont payés par les industriels qui doivent collecter tout le lait produit et le transformer même à perte en beurre ou en poudre.

Cette quasi obligation de service public de collecte (les préfets peuvent ainsi réquisitionner les industriels) n'est pas compatible avec la déréglementation qui conduit à l'augmentation des quotas et de l'offre. Les agriculteurs les moins performants ou qui se sont endettés au moment où les cours étaient au plus haut sont aujourd'hui dans une impasse économique. D'où leur colère et (ou) leur amertume. De leur côté, contrairement à ce que voudrait nous faire accroire l'image d'Epinal, les industriels ont du mal à rester compétitifs sur les produits de la transformation comme les fromages face à leurs concurrents allemands ou hollandais, qui ont un coût du lait inférieur de 20 à 30 %. C'est ainsi — paradoxe apparent — qu'entre janvier et juin 2009, et par rapport à la même période de 2008, les importations du lait ont augmenté de 27 %. Les difficultés d'une firme comme Entremont ne font que révéler la menace qui pèse sur toute la filière et ses 60 000 emplois. La France, dont la vocation laitière est évidente en Europe, est un des seuls pays à se situer en dessous de son quota.

Il est inutile et vain de stigmatiser un bouc émissaire. Après un mois d'enquête, à l'été 2008, l'Observatoire des prix et des marges n'a pas relevé de pratiques scandaleuses chez les industriels et les distributeurs, même si chacun a des progrès à faire en matière de transparence des prix (et des marges). Car, c'est toute une filière de production qui est menacée aujourd'hui alors que l'agroalimentaire et le tourisme sont les seuls domaines où nous sommes relativement bons à l'export. Ce secteur peut-il être régi par les seules lois de l'offre et de la demande sur des marchés volatiles (« bulle alimentaire », voire les céréales et fève de chocolat par exemple)? Faut-il, comme en finance, retrouver le chemin d'une « certaine régulation » et préparer la réforme de la PAC et non son démantèlement ou sa renationalisation? En vérité, cette réforme est vitale pour la France qui demeure non seulement un pays agricole et touristique, mais aussi la patrie du goût (alimentaire) et des saveurs. Relever le défi de la restructuration reste entier. Bruno Le Maire est attelé, avec Mariann Fischer Boel, au chantier. Il faudra aussi s'interroger sur la mise en place d'un marché à terme des produits laitiers, sur la réduction des coûts, sur l'innovation. Si les instances bruxelloises ont évité un effondrement du marché en juin 09, elles ne sont pas disposées à accepter n'importe quoi aujourd'hui. La contractualisation reste une piste, la répartition des marges aussi. Mais de part et d'autre, il faudrait d'abord donner le même sens à un mot qui n'est pas compris : régulation.

Marie-Pierre BOULIGAUD

AGRICULTURE

La guerre du lait

Le conflit autour du prix du lait fait apparaître au grand jour les dissensions d'un monde paysan en pleine mutation.

page 6

THERMALISME

Montrond-les-Bains mise sur le bien-être

Vendredi dernier a été inauguré le complexe thermo-ludique "Les Iléades", espace forme et bien-être complétant l'offre santé de la seule station thermale de la Loire.

page 7

DÉPLACEMENTS

Le Pays de L'Arbresle tenté par le vélo électrique

page 3

ENSEIGNEMENT

Le chantier du lycée des Monts du Lyonnais est lancé

page 4

INONDATIONS À L'ARBRESLE

Rendez-vous devant la justice

page 16

FAIT DIVERS

Un vaste réseau d'escroquerie démantelé à Tarare

page 5

THÉÂTRE

Une compagnie professionnelle voit le jour en pays de Tarare

page 2

ESPACE AUTO TARARE
34, boulevard Voltaire - TARARE
Ça vaut peut-être le coup d'œil...
L'AUTOMOBILE, UNE HISTOIRE DE CONFIANCE
www.espace-auto-tarare.com
Véhicules neufs ou occasion - Import CEE - Reprise possible
SPECIALISTE DE LA VOITURE D'OCCASION ALLEMANDE RECENTE
Pour tout renseignement, contactez Serge VULPAS : tél. 04 74 05 04 82 ou 06 76 84 67 95

-20%* sur les canapés !
jusqu'au 10 octobre
Bienvenue au confort !
MEUBLES SUBRIN
Mobiclub
MEUBLES - SALONS
LITERIE - DÉCO
Ouvert : le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
PONTCHARRA-SUR-TURDINE
RN 7 ✆ 04 74 63 12 56
www.mobiclub.fr